

Fiche de Poste

Chef du service de l'Environnement et de la Prévention des Risques

Mission(s)

Mettre en œuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives à la maîtrise des risques dans les installations énergétiques et minières et coordonner les dossiers et les études concernant la protection de l'environnement à l'échelle du secteur de l'énergie, des mines et des hydrocarbures.

Responsabilités

- La mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de l'environnement et à la prévention des risques relatifs aux installations énergétiques et minières, aux usines et dépôts d'explosifs, et aux appareils à vapeur et à pression de gaz;
- La coordination des dossiers et des études concernant la protection de l'environnement à l'échelle du secteur de l'énergie, des mines et des hydrocarbures;
- Le renforcement du cadre réglementaire relatif à la prévention et à la maîtrise des risques inhérents aux installations énergétiques, minières et celles relatives aux explosifs à usage civil;
- Le rapprochement progressif de la réglementation marocaine à la réglementation internationale en matière de prévention des risques et protection de l'environnement dans les installations relevant du secteur de l'énergie et des mines;
- L'accompagnement des opérateurs des secteurs énergétique et minier par des actions de sensibilisation à la prévention des risques et à la protection de l'environnement;
- La mise en place de démarches de prévention applicables aux risques liés aux installations énergétiques et minières ;
- Le suivi et l'évaluation des actions de prévention et de protection de l'environnement mises en œuvre dans les installations énergétiques et minières;
- Le suivi des incidents environnementaux impliquant les secteurs énergétique et minier;
- La réalisation d'une veille permanente sur les évolutions de la réglementation relative à la sécurité et à l'environnement dans les activités industrielles ;
- La promotion et la valorisation des actions de prévention mises en œuvre dans les installations énergétiques et minières, par une communication régulière à propos des moyens mis en place pour l'atteinte et la poursuite des objectifs de la prévention;
- L'établissement et la mise à jour des monographies régionales des installations soumises au contrôle;
- La contribution à l'élaboration et la réforme des textes réglementaires relatifs à la prévention des risques et la protection de l'environnement dans les installations énergétiques et minières ;
- La contribution à l'élaboration des études visant l'amélioration de la prévention des risques au niveau des installations énergétiques, minières, des usines et dépôts d'explosifs, et des appareils à vapeur et à pression de gaz;
- La contribution aux études d'impact sur l'environnement dans le cadre du Comité National des Etudes d'impact sur l'environnement (CNEIE);
- La contribution à l'instauration d'une culture de prévention des risques au sein des installations relevant du secteur de l'énergie et des mines ;
- La contribution à l'appui technique et à l'assistance des Directions Régionales et Provinciales en matière de prévention des risques et de la protection de l'environnement au niveau des installations relevant des secteurs de l'énergie et des mines.

Activités principales

1) Technique

- Suivre la mise en œuvre de la réglementation relative à la prévention des risques et à la protection de l'environnement au niveau des installations relevant des secteurs de l'énergie et des mines ;
- Veiller à l'application de la réglementation et des normes requises en matière de prévention des risques inhérents aux installations énergétiques et minières, aux usines et dépôts d'explosifs, et aux appareils à vapeur et à pression de gaz ;
- Veiller à la coordination des dossiers et des études concernant la protection de l'environnement à l'échelle du secteur de l'énergie, des mines et des hydrocarbures;
- Engager les réflexions sur l'amélioration des dispositifs et mesures relatives à la sécurité et à l'environnement au niveau des installations relevant du secteur de l'énergie et des mines au Maroc;

2) Management

- Organiser et prendre part aux réunions en relation avec la mission du service ;
- Préparer les plans d'actions du Service ;
- Assurer l'encadrement du personnel du Service ;

- Encadrer, animer et coordonner les activités du service ;
- Valider les actions entreprises par le personnel du Service ;
- Définir et suivre la réalisation des objectifs du service;
- Identifier les besoins de formation du personnel du service.

3) Administratif

- Participer à la préparation des réponses aux questions parlementaires et aux requêtes en relation avec la mission du service;
- Préparer les dossiers d'appel d'offres et des bons de commandes;
- Préparer et exécuter le budget du Service.

Champ des relations de travail

Interne	Externe
<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les entités du DEM 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Départements ministériels; • Les Etablissements publics sous tutelle; • Les Entreprises minières, pétrolières et gazières; • Les Prestataires de service.

Portefeuille de compétences

Types de savoirs à maîtriser

Savoirs	• Connaissance des principes de prévention des risques liés aux installations énergétiques et minières
	• Réglementation et législation en vigueur
	• Normes nationales et internationales en matière de protection de l'environnement et de prévention des risques dans les installations industrielles.
	• Politiques et stratégies gouvernementales en matière de protection de l'environnement et de prévention des risques
	• Techniques d'audit et d'évaluation des risques liés aux installations énergétiques et minières
	• Sciences de l'environnement
	• Développement durable
	• Techniques d'analyse des risques environnementaux
	• Méthodologies d'études d'impact sur l'environnement
	• Connaissance du secteur de l'énergie et des mines
	• Connaissance de l'environnement du DEM
	• Organisation, mission et culture de l'Administration
	• Gestion d'équipe
	• Gestion de projet
	• Techniques de communication
	• Techniques d'analyse et de synthèse
• Outils informatiques	
• Rédaction administrative	

Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les procédures de prévention des risques liées aux installations relevant du secteur de l'énergie et des mines et de protection de l'environnement
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les audits d'évaluation des risques
	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter et exploiter des données techniques
	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des rapports, des bilans et des notes de synthèse
	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et interpréter un tableau de bord
	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'outil informatique
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les techniques de communication
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les techniques de négociation
	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire une réunion
	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de gestion de projet
	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'outil informatique
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Sens des responsabilités
	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership
	<ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'organisation ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Esprit d'analyse et de synthèse ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Rigueur ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'écoute ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Confidentialité
	<ul style="list-style-type: none"> • Sens de relationnel.
ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS SPECIFIQUES DE TRAVAIL	
L'emploi implique: <ul style="list-style-type: none"> • Un développement continu des compétences techniques et des connaissances en réglementation ; • Une veille réglementaire et technologique liée à la protection de l'environnement; • Des contacts fréquents et diversifiés; • Des déplacements fréquents. 	